LE JOURNAL
du conseil municipal ***d'enfants***

4e TRIMESTRE 2013 - **NUMÉRO 3**

ville de vénissieux

conseil municipal d'enfants

édito

Le CME de Vénissieux vient d'achever sa première année de mandat, l'occasion pour moi de féliciter, remercier et encourager le travail réalisé par nos 44 jeunes élus. Au travers des actions engagées par les trois commissions, ils nous ont montré leur enthousiasme, leur capacité de dialogue et d'écoute et cette volonté d'être pleinement acteurs de la vie de la cité. Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires ; sensibilisation des habitants au tri sélectif ; visites dans les résidences de personnes âgées, un plaisir partagé, des instants précieux d'écoute et de découverte mutuelle.

Préserver notre planète, améliorer le quotidien des enfants, développer les solidarités, les initiatives lancées par le CME sont au cœur des défis de notre siècle. Elles sont aussi le gage d'une grande maturité et d'une implication citoyenne exemplaire. Leur participation aux cérémonies commémoratives, mais aussi aux grands évènements organisés sur la ville, me conforte dans l'idée que la citoyenneté est bien en marche à Vénissieux.

Je voudrais également saluer l'engagement de celles et ceux, qui, tout au long de cette année, les ont accompagnés, aidés et épaulés. Les parents pour le soutien et la disponibilité dont ils ont fait preuve. Les enseignants, les directeurs d'écoles, les inspectrices qui ont su largement se mobiliser autour de leurs actions. Les responsables pédagogiques des collèges qui, depuis la rentrée scolaire, ont assuré la continuité de ce projet.

Aujourd'hui, une étape a été franchie. Les actions présentées dans ce numéro prouvent que nos jeunes conseillers municipaux sont entrés dans une phase active et concrète de leur mandat. Bravo pour cet esprit de solidarité, cette implication citoyenne, cette détermination à vouloir faire bouger les choses.

Michèle Picard, *Maire de Vénissieux*

Assemblée plénière du mercredi 20 novembre 2013, date de la journée internationale des droits de l'enfant

- **Présidente de séance :** Michèle Picard, Maire de Vénissieux, accompagnée de Christian Falconnet, adjoint au Maire délégué à l'éducation
- **Rapport de la commission écoles/loisirs :** adopté à la majorité
- **Rapport de la commission solidarité :** adopté à l'unanimité (une abstention)
- **Rapport de la commission environnement :** adopté à la majorité

commission
école et loisirs

Ambre de l'école la Xavière, Moussa du collège Jules-Michelet
Rapporteurs de la commission

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA MAISON DE L'ENFANCE JOLIOT-CURIE

Le groupe scolaire et la maison de l'enfance Joliot-Curie ont été inaugurés le 18 novembre 2013 en présence de Nansi et Rayan, membres du Conseil municipal d'enfants.

Les propositions

Nous avons avancé le travail sur deux des trois dossiers que nous souhaitons réaliser sur cette année 2014.

La sensibilisation aux coûts de l'école

Nous avons construit le contenu des diapos (sur papier) et décidé de ce que nous voulions écrire. Il nous reste à prendre des photos de plusieurs lieux : une école neuve (une classe, des couloirs, la cour et les préaux, une bibliothèque, une cantine, le bureau d'un directeur, des toilettes) et des locaux qui ont subi des dégradations volontaires. Une personne va nous aider à réaliser ce diaporama sur informatique.

La charte d'engagement qui demande aux élus adultes d'associer les enfants sur les décisions qui les concernent

Le travail est en cours.

La cantine et le gaspillage

Nous avons posé des questions à la diététicienne de la cuisine centrale lors de la rencontre du 24 octobre. Nous avons visité les salles de stockage des aliments, les cuisines, les salles de conditionnement des plats avant les livraisons dans les écoles, dans les résidences et dans les crèches. L'hygiène est très contrôlée à chaque étape de fabrication. Les plats livrés et non consommés ne peuvent pas être récupérés. En revanche, une réflexion peut s'engager sur l'utilisation des aliments emballés et non ouverts (yaourts, fromage portion...) et sur le comportement des élèves à la cantine. La visite et les réponses à nos questions nous ont permis de terminer notre affiche « 12 règles anti-gaspillage » que nous proposons d'installer dans tous les restaurants scolaires. Il faudra que nous organisions un temps pour la présenter aux animateurs et aux agents de restauration. Nous avons commencé à travailler sur la possibilité de faire du compost dans toutes les cantines des écoles où il y a un jardin pédagogique.

12 règles anti-gaspillage dans les restaurants scolaires

Avant le repas

- Pense à bien prévoir les jours où tu manges à la cantine
- Pense à prévenir à l'avance en cas d'absence
- Pour avoir faim à midi, ne grignote pas avant le repas.

Pendant le repas

- L'eau, c'est précieux : ne la gaspille pas.
- Ne prends du pain que si tu es sûr d'en manger.
- Ne joue pas avec la nourriture.
- Sers toi raisonnablement et termine ton assiette.
- N'ouvre pas tous les aliments emballés, si tu n'es pas sûr d'aimer (partagez pour goûter avant).
- Partage le surplus de ta table avec les autres tables.

Après le repas

Si tu es dans une école, où il y a un jardin pédagogique et du compost :

- Pense à séparer les déchets alimentaires des autres déchets pour le compost.
- Utilise les bacs à tri (déchets compostables / déchets non compostables).

Lis bien le mode d'emploi « comment faire du compost » pour ne pas te tromper.

commission environnement

Lockmen de l'école Louis-Pergaud et Syrine de l'école Parilly
Rapporteurs de la commission

Animation "Nettoyons l'eau" pendant la journée de regroupement à Eyzin-Pinet

Les propositions

La commission environnement a travaillé principalement sur le pédibus et a commencé à réfléchir sur les propositions à faire pour la Semaine de la propreté.

Pédibus

Nous avons décidé de demander aux parents s'ils étaient intéressés par le projet. Chaque élu du Conseil Municipal d'Enfants devra aller présenter le pédibus dans les conseils d'école. Pour se préparer, nous avons fait des jeux de rôle et nous avons rédigé un texte. Quelques conseils d'écoles ont invité un élu du CME pour présenter ce projet, nous espérons que les autres le feront lors du prochain trimestre. Ce projet est important pour la sécurité des enfants et pour la diminution de la pollution. Des affiches et un questionnaire seront donnés aux parents volontaires pour les aider dans la mise en place des pédibus. Nous avons également réfléchi aux supports de communication possibles. Nous avons choisi des parapluies colorés, qui permettent de repérer l'accompagnateur dans un groupe, et des petits sacs à dos de couleurs vives et réfléchissantes. Nous avons fait plusieurs propositions de dessins et de slogans. Lors du Conseil municipal d'enfants du 20 novembre, celle qui a été retenue est « Moins de pétrole pour aller à l'école, on a du bol ! ». Nous avons également choisi un petit jeu de casse-tête avec lequel nous aimerions sensibiliser à la protection de la faune et de la flore, en représentant des espèces en voie de disparition par exemple, ou sur le tri des déchets pour protéger la planète... La proposition de slogan retenue est « On doit protéger la terre ! ». Lors de la journée à Eyzin-Pinet, nous avons également eu un temps d'animation sur comment nettoyer l'eau avec l'association Gère Vivante.

POUR DÉMARRER UN PÉDIBUS

La proposition doit être donnée au Conseil d'école.

- Il fonctionne comme un vrai bus avec un trajet précis, des arrêts, des horaires.
- Il n'attend pas les retardataires.
- Il respecte le code de la route
- Les parents sont tenus d'informer les accompagnateurs en cas d'absence
- Chaque enfant doit avoir une assurance scolaire
- Les jours, les horaires sont décidés à l'avance.
- C'est gratuit, encadré par des parents volontaires

Expérience : Nettoyons l'eau

Nous avons fait cette expérience à Eyzin-Pinet le samedi 7 septembre avec l'aide de Vincent Breuzard, animateur nature de l'association « Gère vivante ».
- Pour commencer, prenez un verre d'eau du robinet.
- Mettez-y de la terre, de l'huile, du sel et remuez le tout.
- Prenez un verre vide et un papier absorbant (sopalin), mettez les deux verres côte à côte.
- Entortillez le papier et faites tremper le bout dans le verre d'eau souillée, l'autre extrémité est plongée dans le verre vide. La « saleté » (impuretés) va rester sur le papier tandis que l'eau « propre » va traverser le filtre pour redescendre dans le verre vide. L'eau sera transparente. Ce phénomène s'appelle la capillarité.

Attention, il ne faut pas boire l'eau après cette expérience. Elle n'est pas encore potable. Vincent nous a expliqué encore bien d'autres choses comme par exemple que l'eau douce représente uniquement 1 % des réserves d'eau de la planète ou encore que le plus dur c'est de débarrasser l'huile de l'eau. *Romayssa et Kyllian*

commission solidarité

Myriam de l'école Gabriel-Péri et Majid du collège Balzac
Rapporteurs de la commission

FÊTE DE LA SOLIDARITÉ

Lors de la Fête de la solidarité du 6 décembre, Leyane et Amira ont représenté le CME. À cette occasion, ils ont lu le poème suivant :

LA SOLIDARITÉ
Qu'est-ce que la solidarité?
En gros, vous le savez
Mais la vraie solidarité
C'est bien plus compliqué
La solidarité bien que vous le pensez
Ce n'est pas que donner de l'argent
Non, la solidarié c'est bien plus
Que vous ne l'imaginez ...
La solidarité, c'est donner de son temps
Pour aider les gens
La solidarité c'est donner sans compter
La solidarité, ce n'est pas rester
Devant sa télé à pleurer
Non, la solidarité c'est se lever
Pour aller aider
Donner, partager
Du mieux que vous le pouvez...

Les propositions

La commission solidarité a engagé et réalisé principalement deux actions : rencontrer des personnes âgées et le Secours Populaire Français.

Rencontres avec des personnes âgées

Nous avons rencontré Marie-Luce Renard, la directrice des résidences Henri-Raynaud et Ludovic-Bonin. Nous avons fait aussi une visite des lieux pendant la Semaine bleue. Nous avons été très bien reçus et nous avons même partagé un goûter préparé par des enfants du centre social de Parilly. Nous avons proposé et fixé deux dates pour organiser une animation auprès des personnes âgées : le samedi 23 novembre à la résidence Ludovic-Bonin et le samedi 30 novembre à la résidence Henri-Raynaud. Certains enfants sont allés à la Médiathèque, ou dans la bibliothèque de leur quartier, pour chercher des documents (films, CD musical, karaoké, poèmes...) pour animer ces deux après-midi.

Myriam de l'école Gabriel-Péri présente le programme de l'après-midi lors de la visite du CME à la résidence Henri-Raynaud

Soutien aux initiatives du Secours populaire de Vénissieux

Nous avons participé à la Fête de la Solidarité du 6 décembre. Nous avons aidé les bénévoles, lu deux poèmes et remis un chèque au Secours Populaire. Cet argent provient des bénéfices réalisés par la vente à la boulangerie Dallery de la tarte aux pommes issue de la recette de la Maison de l'enfance Louis-Pergaud qui a gagné le concours lors de la Semaine du goût. Nous étions également présents le 21 décembre au Théâtre de Vénissieux.

Nous sommes aussi en contact avec une association pour mettre en oeuvre des sorties sportives ou culturelles en 2014 avec des enfants handicapés.

Commémoration de la libération de Vénissieux

Le 2 septembre dernier, Ambre, Adrien, Kylian, Rayan et Farha ont déposé un gerbe, salué les portes-drapeaux avec beaucoup d'émotion lors de la commémoration de la libération de Vénissieux.

à noter sur vos tablettes

MAR 18 FEV
18H – HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
Assemblée plénière

MER 19 MARS
18H - NOUVEAU CIMETIÈRE

COMMÉMORATION
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

DIM 27 AVR
11H - NOUVEAU CIMETIÈRE

COMMÉMORATION
Commémoration de la Libération des camps

JEU 8 MAI
11H - PARC LOUIS-DUPIC

COMMÉMORATION
Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

VEN 6 JUIN

VISITE À PARIS
Assemblée Nationale et Sénat

MAR 17 JUIN
18H - HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
Assemblée de clôture

Arbre de la laïcité

Samedi 7 décembre, Lauréna, Farha, Matthieu, Kyllian, Adrien et Tom ont participé à la commémoration de la Laïcité en plantant avec les jardiniers un chêne devant la Mairie et en lisant des poèmes à la Médiathèque.

"*... À mes descendants, à leurs contemporains, je lègue cet héritage collectif acquis si chèrement : le droit d'être libre et égaux entre eux. C'est un droit auquel j'ai été attentive toute ma vie. Je me considère un peu comme une feuille qui tombe de l'arbre pour faire du terreau. La qualité du terreau dépendra de celle des feuilles ; je veux parler de la jeunesse en qui je mets tout mon espoir...*"

Extrait de "Cette exigeante Liberté" de Lucie Aubrac

CONCEPTION DE LA MAQUETTE : SIENNEDESIGN – MISE EN PAGE : SERVICE COMMUNICATION VILLE DE VÉNISSIEUX - PHOTOGRAPHIES : YVES RICARD ET TAYEB BOUSSOUAR (SAUF MENTION) - RÉDACTION DES TEXTES : DIRECTION ÉDUCATION ENFANCE ET SANTÉ - TIRAGE À 7 000 EXEMPLAIRES - PUBLIC IMPRIM

ville de vénissieux

Direction Éducation Enfance Santé
Hôtel de Ville
5 avenue Marcel-Houël
69200 Vénissieux
cme@ville-venissieux.fr

conseil municipal d'enfants